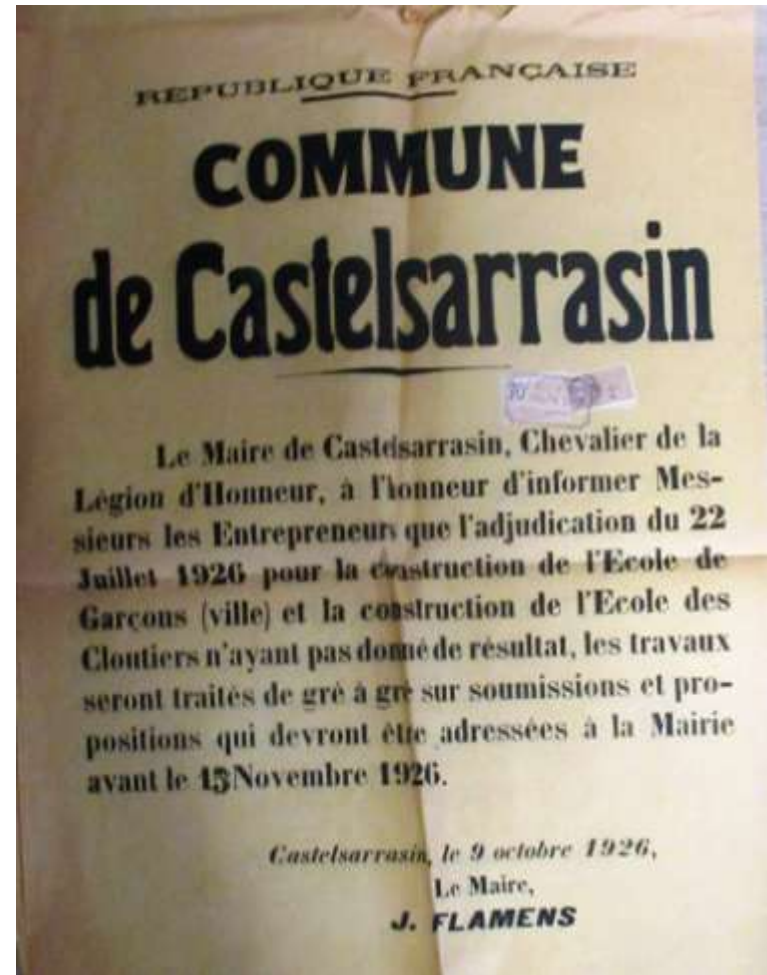


Jean-Paul Damaggio

L'école publique de garçons de Castelsarrasin 1911-1914



Boulevard mur de l'hôpital Notre Dame d'Alem
là où se situe l'école et ci-contre l'affiche
pour lancer les travaux de la nouvelle école... en 1926.



Situation générale de la population en 1911

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX, SECTIONS OU RUES. 1	NOMBRE				
	de MAISONS. 2	de MÉNAGES. 3	D'IN- DIVIDUS 4	de FRANÇAIS. 5	D'ÉTRAN- GERS. 6
	TOTAL de la population éparse.....	11 01	10 01	3 523	3 518
Report de la population agglomérée au chef-lieu.	670	947	2 962	2 924	11
TOTAL GÉNÉRAL de la population inscrite sur la liste nominative.....	1771	1948	6485	6439	16

Il y avait donc en ville 2962 habitants pour 670 maisons. Pour les écoles suivantes en 1911 : l'école communale des garçons, celle des filles, l'école des frères, une école catholique pour les filles, le collège pour les garçons avec en son sein une école primaire supérieure, l'école supérieure des filles (l'originalité locale municipale pour les filles quand elle a été créée).

Sur la situation de cette école

Mon intention n'est pas d'écrire l'histoire de cette école qui à partir de 1927 va devenir l'Ecole portant aujourd'hui le nom de Louis Sicre. En 1905 le Conseil municipal va s'agiter car il faut créer une sixième classe mais il faudra des années avant d'en arriver à la construction nouvelle pourtant annoncée à ce moment là. L'école communale des garçons occupent à ce moment là les locaux du vieil hospice qui a été abandonné au profit d'un nouveau tout neuf, tout beau.

Les délibérations du conseil municipal vont être instructives, aussi bien sur la question scolaire que sur la question municipale.

5 septembre 1905

M. le maire expose au Conseil municipal que les locaux de l'école communale de garçons de même que ceux de l'école des filles sont aujourd'hui trop petits pour recevoir les élèves qui les fréquentent ; qu'il y a lieu, dès lors, avant la rentrée des classes, de prendre des mesures pour mettre les dits locaux en état de suffire à la fréquentation scolaire.

Et aussitôt le maire donne lecture d'une lettre datée du 31 août mais qu'il n'a reçu que dans la soirée du 1^{er} c'est-à-dire après la convocation du Conseil municipal par laquelle M. Sabatié, au nom de M. Cantou, adjudicataire du couvent, fait connaître que celui-ci, à la suite de

plusieurs interventions consent à céder actuellement à la Commune le dit immeuble tout entier au prix de 27000 fr.

Après une longue discussion à laquelle prirent part presque tous les membres de l'assemblée, M. Flamens fait remarquer qu'en ce qui concerne l'école communale des filles, il sera facile de l'agrandir en empiétant sur le jardin de la dite école. Il suffira pour cela de faire établir un devis des travaux.

Quant à l'école des garçons deux moyens s'offrent pour mettre la commune en mesure de satisfaire les besoins scolaires : ou bien acheter à l'hospice l'école actuelle et y faire les agrandissements nécessaires, ou bien acquérir le couvent et y effectuer les appropriations exigées par les circonstances. Il s'agit donc de savoir, poursuit-il, qu'elle est de ces deux combinaisons la moins onéreuse pour la commune.

Pour permettre au Conseil municipal d'apprécier qu'elle est la solution la plus avantageuse pour la commune, M. Bru dit qu'il y a lieu de faire dresser le devis des dépenses à effectuer à chacun des établissements sus-désigné. Et à cet effet il propose la nomination d'une commission pour se rendre sur les lieux avec l'architecte.

Le Conseil municipal après avoir remplacé M. Touzal décédé, par M. Duffour, donne mission à la Commission des travaux de se transporter immédiatement au

Couvent et à l'école des garçons. Mais les autres membres présents se déterminent alors à se joindre à la commission des travaux. La séance suspendue est reprise après la visite au couvent.

L'assemblée après avoir délibéré charge M. le maire d'écrire à M. Sabatié, mandataire de M. Cantou pour l'informer qu'elle maintient son offre de 20 000 f pour l'achat du couvent tout entier et qu'elle lui accorde vingt-quatre heures pour faire connaître sa réponse.

Ce point nous renvoie au livre de l'ASPC, *Le couvent de la compassion*. L'école congréganiste a été obligée de fermer suite à la loi de 1904 et a été racheté par Ernest Canton. Les auteurs du livre¹ se posent cette question :

« On ne connaît guère les raisons qui ont amené Mr Ernest Cantou, professeur libre habitant Cahors et de surcroît beau-frère du liquidateur Alfred Sabatié, à se rendre acquéreur en 1905 de la partie conventuelle y compris la chapelle. Toujours est-il qu'il fait plusieurs propositions à la municipalité de Castelsarrasin qui est à la recherche d'un immeuble pour y loger l'école des garçons installée dans l'ancien et très vétuste hospice.

En août 1905 : Ernest Cantou propose au Conseil municipal la vente du couvent pour le prix de 28 000fr;

¹ Le couvent des sœurs de la compassion Jacques Pereto et Bernard Ouardes, ASPC, 2017

refus de ce dernier qui n'en offre que 20 000Fr. Nouvelle proposition en octobre de la même année : pour un montant de 25 000 fr. (...) Les motivations de Mr Cantou sont-elles spéculatives ? (L'achat du couvent lui est revenu à environ 14 000 fr). En 1907, il décide de faire démolir la partie conventuelle à l'exception de la chapelle et de vendre les matériaux à des particuliers. Pourquoi avoir épargné la chapelle devenue interdite au culte en 1905 ? »

Avec la suite des délibérations municipales on va avoir la réponse.

Nouvelle séance du Conseil municipal

« **22 octobre 1905**

Monsieur le maire donne lecture :

1° d'une lettre en date du 9 septembre dernier par laquelle M. Cantou fait connaître qu'il consent à céder le couvent tout entier à la Commune au prix de 25000 F et donne un délai de 15 jours au Conseil municipal pour répondre à sa proposition

2° d'une lettre qu'il a écrite le 3 octobre à M. Cantou pour lui demander d'attendre jusqu'au 10 la réponse de l'assemblée communale

3° d'une lettre en date du 7 octobre courant par laquelle M. L'inspecteur d'Académie, après avoir visité le couvent avec M. l'inspecteur primaire et 3 membres de la Commission des travaux (M. le Maire, Capayrou et Duffour) signale d'une part les avantages qu'il y aurait

pour la commune à installer dans cet immeuble vaste, et dont l'appropriation serait peu coûteuse, l'école des garçons et les logements des maîtres ; d'autre part, les inconvénients et même les dangers que présente pour la dite école le voisinage de l'hospice et de la rue.

M. Capayrou au nom de la Commission des travaux, donne des explications détaillées sur les bâtiments et le terrain du Couvent, dont il estime la valeur à 110000 f et en propose l'acquisition au prix de 25000 f.

M. le Maire explique ensuite que, suivant les indications qui lui ont été données par l'architecte, le maintien de l'école à l'hospice en supposant que l'autorité supérieure l'autorise, nécessite outre le prix d'achat 18000 f, une dépense d'au moins 30000 f pour la construction d'une 6ème classe et des logements des adjoints.

Il fait encore ressortir que si la commune achète le couvent elle pourra y installer aussi son école des filles, et qu'elle deviendra propriétaire, après leur décès, du local important actuellement occupé par les sœurs âgées et infirmes. Ce qui donnera encore une plus value à l'immeuble à acquérir. Comme M. Capayrou il propose donc l'achat du couvent à 25000 f.

M. Serres trouve le prix de 20000 F deux fois voté par le Conseil municipal suffisamment élevé, eu égard aux circonstances de l'achat et au bénéfice proposé ; il estime que l'assemblée communale doit maintenir ce chiffre.

M. Gondalma émet le même avis que M. Serres, et ne reconnaît pas la nécessité d'un nouveau vote, et déclare se retirer.

M. le maire met alors aux voix l'achat du couvent au prix de 25 000 f demandé par M. Cantou. Mais quelques membres ayant demandé le scrutin secret, il en est ainsi ordonné. Les votes recueillis et le dépouillement est effectuée. Les résultats sont les suivants : Votants : 14 ; Trouvés dans l'urne : 14 ; Pour 6 ; Contre 6 ; Blancs : 2»

Le maire est mis en minorité le projet du rachat du couvent est abandonné et on peut relever cette phrase de M. Serres : « eu égard aux circonstances de l'achat ».

La municipalité va devoir s'orienter vers une autre option tout en continuant en attendant de faire l'école communale dans l'hospice. Et cette autre option s'appelle la Maison Bole.

Donc nouveau conseil municipal après des discussions avec les héritiers de la Maison Bole.

3 octobre 1906 achat maison Bole

M. le maire fait connaître que l'ordre du jour appelle la discussion de la question de l'achat de la maison Dole. M. Bru autorisé à prendre la parole expose la délégation spéciale désignée par délibération du 27 août dernier pour traiter avec les héritiers de M. Bole, s'est abouchée le 23 septembre avec M. Beuvalot fondé de pouvoirs des dits héritiers et a réussi après pourparlers à faire réduire

de 20000 f à 18000 f le prix d'achat de l'immeuble dont il s'agit. Il présente en conséquence à l'assemblée la promesse de vente ci-après souscrite par M. Beuvalot et acceptée par délégation du Conseil municipal.

Promesse de vente

Je soussigné Beuvalot Ernest Charles chef du 143 Régiment d'infanterie à Albi, agissant avec les pleins pouvoirs des héritiers de M. Bole, savoir Mme Bole Victorine Jeanne Louise, femme de M. Beuvalot sus désigné et de Mme Bole Louise Jeanne femme de M. Julien Sauve Charles Eugène Albin sous-préfet à Cosne, s'engage à vendre à la Commune de Castelsarrasin pour construire une école de garçons une parcelle de terrain et de bâtiments que je possède en face de l'église St Jean et dénommée « propriété de M. Bole » d'une contenance de 2970 mètres carrés environ, sans garantie de contenance, moyennant une somme totale de 18000 francs nette de sous frais. Je m'engage en outre à passer acte public de cette vente à la première réquisition de M. le Maire de la dite Commune.

Cette promesse de vente lie les propriétaires envers la municipalité pour une durée de six mois à compter du 1er octobre prochain. A l'expiration de ce délai, si l'accord n'a pu s'établir avec les autorités compétentes, les propriétaires de l'immeuble seront libérés de tout engagement envers la municipalité.

Fait à Castelsarrasin le 23 septembre 1906

Signé Beuvalot »

Cette promesse de vente est acceptée par la délégation du Conseil municipal en vertu de la délibération du 25 août dernier signé Bru adjoint, Flamens adjoint, Serres, Capayrou

M. le maire donne lecture de la protestation suivante :

Les soussignés conseillers municipaux de Castelsarrasin
Considérant

1° que la commune qu'ils ont mission d'administrer est obligée de procéder à la construction de nouveaux locaux scolaires pour assurer dans de bonnes conditions le service de l'instruction publique

2° qu'il y a lieu de rechercher les moyens les plus propres à sauvegarder les finances de la ville tout en obtenant pour les enfants et pour les maitres les conditions d'hygiène de sécurité et de commodité indispensables

3° que la commune de Castelsarrasin se trouve en présence de deux solutions : la première consistant à l'achat de l'ancien couvent, la seconde consistant à acquérir l'immeuble Bole

4° que la première de ces solutions (achat de l'ancien couvent) donnerait à la ville pour une somme de 15000 francs seulement (et non de 22000 comme l'a prétendu M. Bru adjoint dans la séance du 25 août, qu'il présidait en l'absence de M. le maire) un terrain libre sur lequel il n'y a plus à construire une grande salle, avec l'ancienne chapelle, pouvant renfermer un millier de personnes et

qui, à l'occasion pourrait servir de salle de réunion ou être affectée dans un avenir prochain, sans bourse délier, à un musée ou à tout autre œuvre d'utilité publique.

5° que la seconde solution (achat de l'immeuble Bole) tout en entraînant une première dépense de 20000 francs auxquels viendraient s'ajouter les frais de démolition ne donne à la ville qu'une superficie de terrain inférieure à celle de l'ancien couvent et coûte 5000 f de plus que la première

6° que l'immeuble Bole, situé à l'entrée de l'Avenue de Moissac, (route nationale de Toulouse à Bordeaux) où circulent en nombre considérable voitures, bicyclettes et automobiles ne peut-être transformé sans danger pour les enfants en école publique

7° que l'achat de l'ancien couvent permet à la commune l'espoir d'agrandir son école à peu de frais dans un avenir très prochain par l'achat des locaux provisoirement occupés par les sœurs hospitalières.

8° qu'il est du devoir des administrateurs d'une Commune de mettre de côté tout parti pris et toute passion dans la gestion des intérêts qui leur sont confiés.

Protestent énergiquement contre les menées singulières et incompréhensibles d'un certain nombre de leurs collègues, qui par leur entêtement, ont laissé déjà démolir le couvent alors que ses bâtiments pouvaient être facilement et à peu de frais transformés en locaux

scolaires et qui continuent à nuire, inconsciemment ou non aux intérêts de la ville de Castelsarrasin.

Signé Gimat, Laparre, Dufour, Vignoles.

A ce moment M. Flamens intervient pour dire que la proposition d'achat du Couvent a été déjà résolue cinq fois par la négative, qu'il n'y a donc plus lieu de revenir sur cette question d'ailleurs étrangère à l'ordre du jour et qu'à l'heure actuelle il y a simplement à se prononcer sur l'achat de la maison Bole à 18000 francs.

M. Garnal revenant à la question du Couvent s'étonne que l'acquéreur qui comme il prétend l'avoir démontré avait acheté cet immeuble pour la commune ose actuellement demander à celle-ci 15000 francs du terrain s'il faut en croire les journaux imprimés par l'acquéreur, dit M. Garnal, il aurait déjà vendu 30000 francs de matériaux, il a touché 4500 francs d'honoraires comme liquidateur, ce qui lui fait une somme de 34500 francs et le Couvent ne lui a coûté que 12000 francs. Il a donc déjà réalisé un bénéfice de 22500 francs qui me semble lui permettre aujourd'hui d'offrir gratuitement le terrain à la Commune. M Garnal se déclare ensuite partisan de l'acquisition de la maison Bole mais en mandataire soucieux des finances communales et pour ménager les deniers des contribuables il voudrait pour que l'assemblée put statuer en parfaite connaissance, qu'il lui fut soumis préalablement un devis des travaux à effectuer pour

l'installation de l'école des garçons dans l'immeuble de M. Bole.

M. Bru répond à M. Garnal que la délégation spéciale après s'être acquittée au mieux des intérêts de la Commune, de la mission qui lui avait été confiée de traiter avec les héritiers de M. Bole pour l'achat de leur maison, soumet présentement le résultat de ses démarches à l'assemblée communale qui devrait ensuite faire établir le devis des travaux par un homme de l'art. Aucun conseiller ne demandant la parole M le maire déclare la discussion close et met aux voix la proposition d'achat de la maison Bole.

14 mains se lèvent favorables à la dite proposition

3 mains se lèvent contre

1 membre de l'assemblée s'abstient

En conséquence la proposition d'achat de la maison Bole pour la construction d'une maison d'école de garçons est adoptée à 14 voix sur 18 membres présents
Le devis des travaux sera dressé et les ressources créées ultérieurement. »

On a ici la réponse à la question de Jacques Peretto et Bernard Ouardes : Ernest Cantou avait acheté le Couvent à des fins spéculatives ! Il l'avait acheté en accord avec la Commune puis ensuite le lui revendre mais entre les deux il a voulu s'enrichir ! Et le maire est à nouveau mis en minorité avec cet achat de la maison Bole bien que M. Garnal n'ai pas de réponse à sa

question : quel budget ensuite pour les travaux alors qu'au moment du projet d'achat du couvent cette information avait été donnée.

Et enfin nouvel épisode qui sera sans suite pendant vingt ans !

Conseil municipal 17 février 1907 Maison d'école garçon
Sur proposition de M. Serres le Conseil municipal décide de charger M. Péduran, architecte,, de dresser le plus rapidement possible les plans et devis des travaux à effectuer pour la construction d'une maison d'école de garçons à l'emplacement de l'immeuble Bole ; suivant le vœu exprimé par M. Bru, la commission des travaux est désignée pour seconder M. Péduran à l'effet de tirer le meilleur parti possible de l'immeuble en question.

Mais alors revenons à l'école maintenue dans l'Hospice et là la situation n'est pas triste :

Rapport de l'ordonnateur de l'Hospice (école publique de garçons)

Au nom de la commission des finances, M. Garrigues donne lecture de son rapport au sujet de la demande formulée par M. L'ordonnateur de l'Hospice

La commission : Considérant que la commune de Castelsarrasin a fait procéder aux locaux loués à l'hospice à des réparations incombant à ce dernier.

Qu'il y a lieu par suite de rechercher à quel chiffre s'élèvent des réparations pour pouvoir procéder à un

règlement de comptes et arriver aussi à la liquidation exacte,

Lecture est donnée

Notre collègue M. Bédouret en sa qualité d'Ordonnateur de l'Hospice des Castelsarrasin, a déposé sur le bureau du Conseil municipal un rapport tendant au paiement par la commune d'une somme de 5000 francs par an, à partir du 1^{er} janvier 1903 pour la location de l'immeuble appartenant au dit hospice et occupé par l'école publique de garçons de la ville.

Cet immeuble avait été baillé à loyer à la commune le 26 juin 1880 pour seize ans, à partir du 1^{er} octobre suivant, au prix de 500 francs par an. Ce bail fut résilié et le 29 décembre 1886 il fut conclu un nouveau bail pour seize ans à dater de 1^{er} janvier 1887, au prix de 5000 francs pour les seize années, lequel prix devait être compensé au moyen de réparations qui ont été en effet exécutées.

Le rapport de M. Bédouret fut renvoyé à la commission des finances qui, à la séance du Conseil municipal du 8 septembre dernier demanda un nouveau délai pour un plus ample examen.

La question ayant été complètement étudiée,

La commission

Considérant que le bail sus-énoncé du 29 décembre 1886 est résilié purement et simplement parce qu'il ne saurait être question de tacite reconduction pour les baux des établissements publics, attendu que ces baux ne peuvent être consentis qu'à certaines formalités ;

Que ces formalités n'ayant pas été observées à l'expiration des bails sus énoncé il n'y a point de bail entre l'hospice et la commune mais simple jouissance de fait par cette dernière

Que par conséquent l'indemnité due pour cette jouissance à défaut d'entente entre la commune et la commission de l'hospice ne peut-être fixée que par un ou plusieurs experts désignés à cet effet

Que les recherches faites dans les délibérations antérieures du conseil municipal pour savoir si le paiement de l'indemnité due pour cette jouissance avait été abordé et si on avait discuté sur le montant de cette indemnité ont été infructueuses

Que l'on peut d'ores et déjà en fixer ce montant en prenant pour base le bail du 29 décembre 1887

Que s'il en est ainsi le montant annuel de la dite indemnité sera de 312 francs 50 centimes que par suite la dette envers l'hospice s'élèvera au 31 décembre 1912 à 3125 francs

Vous propose les résolutions suivantes

1° le montant de l'indemnité due par la commune à l'hospice pour l'occupation des locaux appartenant au dit hospice et affectées à l'école publique de garçons durant la période comprise entre le 1^{er} janvier 1903 et le 31 décembre 1912 est fixée à 3125 francs

2° le montant annuel de l'indemnité qui sera due au dit hospice »

La question de l'indemnité de l'hospice va durer des années. Cet immeuble où se trouvait autrefois l'orphelinat a été donné à l'hospice par la sœur Véraud ancienne supérieure des filles de St Vincent de Paul à Castelsarrasin mais à la condition expresse qu'il conserverait la même destination après l'annexion.

Comme cette question scolaire a divisé le Conseil municipal entre Gimat et Flamens, aux municipales de 1907 un troisième homme s'impose à la municipalité, M. Cayrou, l'instituteur de Saint Martin Bel Cassé. **En 1910 il devient même conseiller général avec trois candidats radicaux : Cayrou, Gimat, Pressecq.**

M. Alric en charge du dossier ne va pas être tendre avec la municipalité précédente qui a laissé trainer la question tout en y mettant les formes de courtoisie en vigueur à l'époque. « M. Alric ne veut pas adresser de blâme aux anciennes municipalités ce qui serait illégal mais il tient à établir les responsabilités et éclairer nos commettants pour qu'on sache bien à quoi s'en tenir D'autant qu'avec lui-même la question ira aussi de commission en commission malgré l'accord de l'hospice avec les décisions municipales !

Encore en 1913 :

« M. le maire répond que comme président de la commission de l'hospice il est d'avis comme le commissaire de régler cette affaire le plus tôt possible :

mais comme Maire, il ne voit pas la possibilité de prélever sur le budget de 1913 les 3125 francs demandés. M. Capayrou propose de faire un emprunt. »

En fait nouveau renvoi à la commission des finances. La dette municipale est déjà énorme.

Par la suite la Maison Bole ne sera pas une école.

Les anecdotes suivantes confirment les problèmes municipaux avec la promesse de construction d'une école aux Cloutiers qui comme l'école communale des garçons n'interviendra qu'en... 1926.

Quand on parle des dégâts de la guerre 14-18 il faut inclure les retards énormes causés à tant et tant de projets sociaux !

Anecdotes finales :

L'instituteur de Gandalou demande des réparations à son école.

P. Bonnemort demande la parole pour l'appuyer. Il fait l'éloge du nouvel instituteur et montre combien il est peu commode d'avoir les appartements au 1^{er} étage. Quelques maîtres ont demandé leur changement à cause de la mauvaise installation du local.

Du 1^{er} étage il est difficile de surveiller les élèves lorsque les maîtres prennent leur repas, tandis que du rez-de-chaussée ils pourraient le faire facilement et prévenir ainsi les accidents. D'ailleurs dans la partie inoccupée il serait possible de faire une cuisine et une salle à manger pour l'instituteur sans faire une grande dépense, attendu qu'il suffit d'édifier quelques cloisons.

L'étude du registre d'inscription

Cette étude repose sur le registre matricule de l'école avec une petite partie pour l'année scolaire 1910-1911, puis les entrées à l'école pour l'année 1911-1912 (33 enfants), 1912-1913 (35 enfants) et enfin l'année 1913-1914 (37 enfants). Pour la période de la guerre l'étude serait très différente vu la mobilisation, le développement de l'usine à des fins militaires, et l'arrivée des réfugiés.

Caractères sociaux

On trouve autant de fils de paysans que de fils d'ouvriers. L'école était par excellence le lieu d'un brassage des populations. Comme c'est une école de garçons et comme pour l'essentiel ce sont des hommes qui font l'inscription sur le registre de l'école il y a une seule ménagère. Les femmes qui inscrivent sont des veuves ou des femmes seules. La vie sous l'angle des enfants dans une sous-préfecture et juste avant la guerre annonce le futur.

Cultivateur	21
Ouvrier usine	20
Propriétaire	5
Boulangier	4
Mécanicien	4
Journalier	3
Militaire Sergent major	3
Charretier	2
Cordonnier	2
Gendarme	2
Maçon	2
Marinier	2
Ouvrier boulanger	2
Restaurateur	2
Adjudant	1
Ajusteur mécanicien	1
Artiste lyrique	1
Brassier	1

Brigadier des haras	1
Brigadier eux et forêts	1
Carrossier	1
Charcutier	1
Charpentier	1
Coiffeur	1
Compagnie du midi	1
Contremaitre usine langlade	1
Cultivateur employé gare	1
Domestique	1
Electricien	1
Employé château d'eau	1
Employé gare	1
Employé gaz	1
épicier	1
Facteur	1
Garde-champêtre	1

Intérimaire Compagnie Midi	1
Marchand forain	1
Marchand tailleur	1
Maréchal des logis	1
Ménagère	1
Ouvrier moulin	1
Ouvrier scierie	1
Ouvrier usine à gaz	1
Percepteur	1
Régisseur épargne	1
Représentant	1
Sabotier	1
Serrurier	1
Tailleur en robes	1
Jardinier	
Journalière hôtel Europe	

Les orientations scolaires

Dès le CP les fils de riches entrent au Collège en vue d'aller au Bac, établissement qui possède en son sein l'école primaire supérieure (EPS) pour de rares enfants du peuple qui continuent jusqu'à ce qu'on appelle ensuite le brevet.

Sur 105 enfants (nous dirons 100 car certains n'ont pas d'orientation connue) la première surprise est l'extrême mobilité des parents puisque 27 quittent la localité.

Nous en avons dix-sept qui vont entrer à l'Ecole Primaire de Castelsarrasin, un qui va à celle de Beaumont et deux à l'école pratique d'Agen. Onze n'auront que le Certificat d'Eudes (CEP) sans pouvoir continuer. Au total trente et un enfants ont le CEP. Pour les autres c'est le travail le plus souvent avec les parents et en particulier pour les 21 fils de paysans. Mais les fils des 21 parents qui travaillent à l'usine ? Un entre à l'usine et les autres deviennent, mécanicien, pâtissier, ou ouvrier à la scierie. Quatre vont travailler aux champs. Ils sont trop jeunes pour l'usine à 12 ans.

Trois fils d'ouvriers ont eue le CEP et en plus deux autres ont eue le CEP et sont entrés à l'EPS.

Donc 20% de la population scolaire globale entre à l'EPS mais seulement 2% de fils d'ouvriers.

Donc on a 31% qui ont le CEP mais seulement 5% de fils d'ouvriers.

Quel font les parents des 20 enfants qui entrent à l'EPS ?

Quitte la localité	27
Travail aux champs	21
CEP puis EPS	17
CEP Travail aux champs	5
Apprenti mécanicien	3
Apprenti boulanger	3
Garçon de café	2
Chez les frères	2
CEP quitte la localité	2
CEP Ecole pratique Agen	2

CEP Apprenti mécanicien	2
Apprenti coiffeur	2
Travaille à son tuteur	1
Travail usine	1
Travail maire pâtissière	1
journalier	1
Cuisinier	1
charretier	1
CEP scierie	1
CEP puis EPS Beaumont	1

CEP garçon pharmacien	1
Apprenti pâtissier	1
Apprenti pâtissier	1
Apprenti charpentier	1
Apprenti bourrelier	1
scierie	
CEP quitte la localité Paris	
CEP paveur	

Deux enfants de propriétaire, de gendarme, d'ouvrier de l'usine, d'employé de la Compagnie du Midi et ensuite un enfant du contremaître usine Langlade, d'un représentant, d'un maréchal des logis, du garde-champêtre, d'un épicier, d'un coiffeur, d'un percepteur, d'un charcutier, d'un cultivateur, d'un marinier, d'un mécanicien et d'un serrurier.

En fait les enfants de cultivateur ont moins de réussite que les enfants d'ouvriers puisqu'un seul entre à l'EPS et un seul autre à le CEP.

Pourquoi une mobilité si forte ?

Un enfant d'une veuve ménagère qui sans doute va chercher du travail ailleurs.

Un enfant d'une journalière qui va à Montauban.

Un enfant de cultivateur à Port-de-Guy dont les parents devaient être métayers.

Un enfant de cultivateur sans doute un autre fils de métayer.

Un enfant de cultivateur sans doute un autre fils de métayer.

Un enfant de cultivateur sans doute un fils de métayer qui va à Lavilledieu.

Quatre enfants de militaire.

Un enfant qui part à Paris après le décès du père carrossier.

Un enfant d'ajusteur suite au départ du père.

Un enfant d'un ouvrier qui quitte la commune suite au décès du père !

Un enfant de brassier.

Un enfant de contremaître.

Un enfant de propriétaire, la famille part pour Limoges.

Un enfant de facteur qui va rejoindre sa famille à Paris.

Le fils du régisseur de l'Épargne qui va vivre avec sa mère à Montauban.

Un autre enfant dont on ne connaît pas le métier des parents qui va à Paris.

Un enfant de mécanicien qui va à Paris.

Un enfant d'ouvrier boulanger.

Un enfant de brigadier des eaux et forêts qui va à Saint Afrique

Un enfant de restaurateur qui va à Moissac.

Par l'étude de cette mobilité on constate que sous l'appellation *cultivateur* il existe des cas de métayers.

Les causes de la mobilité sont fondamentalement la recherche d'un travail.

Avec le cas des militaires la mobilité est inévitable.

Il existe cette anomalie de deux pères décédés.

Bref, la mobilité peut concerner les diverses couches de la société.

Parfois on croit que la mobilité est un phénomène nouveau s'opposant à l'immobilité des temps anciens mais ce n'est pas le cas et comme la mobilité touche plutôt les jeunes couples un tel registre en rend compte largement sans opposer ouvriers et paysans : si la mobilité des ouvriers est évidente celle des paysans est oubliée car depuis 1945 le métayage a pratiquement disparu.

Les cas originaux

Le cas le plus dramatique est celui de cet enfant qui meurt noyé dans le canal.

Bonnevie Emile-François fils de Bernard est né le 14 décembre 1908, il est fils de cultivateur route de Toulouse. Il entre à l'école le 21 avril 1914 un peu avant l'âge de six ans et il meurt le 1^{er} août 1918.

Le directeur de l'école indique : « Elève assez docile mais peu doué. Aucune surveillance de la part de la famille. Fréquentation irrégulière. Presque pas de progrès. Tombe dans le canal et se noie pendant les vacances. ». L'acte de naissance qui confirme la naissance le 14 décembre 1908.

Le père est déjà cultivateur au Gravil et il a 32 ans.

La mère est Marie Bequié, 20 ans tailleur.

Guillaume Albrespy cultivateur et Joseph Christ coiffeur sont les témoins. Puis son acte de décès qui bien sûr ne donne pas la cause.

Il intervient le 28 août 1918 donc après la fin de l'année scolaire mais le directeur de l'école inscrit tout de même son décès par noyade.

Le père est toujours cultivateur au quartier Caillau mais la mère est notée sans profession.

Les témoins sont Jérôme Favet le jardinier de 65 ans et Joseph Garrigues 69 ans lui aussi jardinier.

Seul, le maire Jean Faustin Cayrou signe.

On imagine facilement l'émotion de la cérémonie.

Le cas de **Loubeyres Paul** né le 11 juillet 1907 et fils d'Antoine qui travaille à l'usine, habitant rue du soleil est un peu similaire. Il est entré à l'école le 13 octobre 1913 et en sort le 9 janvier 1920. Le directeur note : «Excellent caractère mais intelligence médiocre. Enfant sur lequel la famille n'exerce aucune surveillance. Livré totalement à lui-même va quelque fois ramasser du bois mort. » Il a fait ses six années classiques à l'école. Je prends le cas d'un autre gamin qui ira après le CEP à l'école pratique d'Agen.

Feyt Roger-Germain est né le 10 novembre 1908 en tant que fils de Guillaume Mécanicien de 25 ans. La mère Catherine Prudent a 20 ans et est sans profession.

Le gamin entre à l'école le 21 avril 1914 et en sort en juillet 1922. Il fait donc une longue scolarité ce qui lui permet d'obtenir le CEP avec mention A.B. Voici l'appréciation : « Excellent caractère et très bonne conduite. Intelligence passable mais pas assez de goût pour le travail à l'école. Il entre tout de même à l'EPS. »

Il y avait un frère Feyt Maurice né 19 décembre 1906. Il entre à l'école le 1^{er} avril 1913 et en sort en août 1919 après avoir obtenu lui aussi le CEP. Lui fait les six années classiques avec cette appréciation au bout : « Caractère très doux mais intelligence peu vive. Mou au travail. Progrès lents. Mais il entre tout de même l'école pratique d'Agen.

Prenons maintenant des cas de la famille Barthélémy qui habitait au quartier Saint-Jean (ouvrier d'usine)

Barthélémy	Guillaume	1876	Antebambin	ci	ch. d. mineur
Bouysson	Marquente	1879	†	†	époux
Barthélémy	Marie Louise	1899	†	†	fil.
†	Yvonne	1901	†	†	†
†	Roger	1902	†	†	fil.
†	Emile Louis	1908	†	†	†

Sur le recensement de 1911 on note quatre enfants dans la famille. Emile Louis est le dernier de la liste. Voici son acte de naissance.

N° 21

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Naissance de
Barthelemy
Emile Louis.

Du vingt quatre mars, mil neuf cent huit, à quatre heures du soir
Pardevant nous, Armand Gimat, Conseiller Général, maire,
remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil de la commune de Castelsarrasin.

ACTE DE NAISSANCE de Barthelemy Emile Louis,
né le vingt quatre mars, à une heure du soir, à Castelsarrasin,
avenue De Coerbien fils de Guillaume Barthelemy,
ouvrier a l'usine, age de trente un ans, et de Marquise
rite Boussier veuve professeur, age de vingt neuf ans,
maries, Domicilies de cette villed

Le sexe de l'enfant a été reconnu masculin, le tout sur la réquisition à
nous faite par le dit Guillaume Barthelemy pere.

En présence des sieurs Auguste Lapierre, ouvrier a l'usine,
age de quarante ans et Georges Manderson,
cultivateur, age de vingt neuf ans, non parants,
Domicilies de cette commune

Lecture du présent acte a été par nous faite au comparant et aux témoins qui
ont signé

Barthelemy Guillaume
Chauderon Jules Lapierre A. Simon

Marié à Castelsarrasin
le 15 Nov - 19 22 avec
Suzanne Jeane Marie Chumouis
pour mention, Mentaaban
le 7 Fevrier 19 28 le Greffier,

Bourey
Marié à Nimès (Paris)
le 29 3 71 avec Stéphanie
Grande Andrie PRIOL
Ouvrier 3 4 71

decide et de
Beaumont de
Lomagne le
16 11 19 92
P. 50 2.12.92

Barthélémy Emile Louis est bien né le 24 mars 1908 et est le fils de Guillaume ouvrier d'usine.

Il entre à l'école le 21 avril 1914 et en sort le 1^{er} février 1921.

L'appréciation du directeur est : « Très bon caractère mais intelligence peu vive. Manque de goût pour le travail de l'école. Fréquentation peu régulière. Travaille la terre. »

A sa naissance le fils **Lescout** est fils de clerc de notaire. Lescout Jean Joseph est né le 13 août 1905, fils de Jean qui avait 45 ans à sa naissance et qui est devenu représentant. La mère Angeline Castéra est née sans profession et a déjà 35 ans.

Il est entré à l'école le 3 octobre 1911 et en est sorti 8 ans après en juillet 1919 ce qui lui permet à lui aussi d'avoir le CEP avec mention AB et cette appréciation : « Elève docile assez appliqué mais paresseux. Son intelligence aurait fait espérer des progrès plus rapides. Entre à l'EPS. »

Si je cherche le fils de **Besombes David** né en 1908, noté fils de Cultivateur « Doux et appliqué Intelligence moyenne doit beaucoup travailler » qui a obtenu le CEP

puis l'EPS je peux suivre son parcours avec la fiche d'Etat Civil : il s'est marié à Paris en 1931 mais il est marqué fils de cultivateur à l'inscription alors qu'à la naissance il est cheminot à la compagnie du Midi et les témoins sont cheminots !

Pour terminer ce tour d'horizon je prends le nom de **Auguste Julien Antoine Préher** (ce qui me permet de vérifier l'écriture du nom) né le 30 décembre 1905 en tant que fils d'Auguste ouvrier à l'usine et habitant avenue de Courbieu. Il a 33 ans et sa femme Jeanne Gourg tailleur à 22 ans. Le gamin entre à l'école le 1^{er} octobre 1911 et en sort en juillet 1917 après l'obtention du CEP. Un succès parfait en six ans qui lui vaut cette appréciation : « Bon élève doux Intelligent, appliqué. Il entre à l'EPS. » Pour un fils d'ouvrier de l'usine, un très beau parcours mais très rare.

Depuis 1911 les temps ont bien changé mais les enfants semblent les mêmes : turbulents, paresseux, dociles, travailleurs, violents, querelleurs, lents etc.

N° 122.

Naissance de

Tréher

Auguste Julien Antoine.

Lavie

Marié à

le 9 février 1929 avec

Jeanne Gabrielle Rebel

à Montan, Montauban

le 19 Mars 1929 Le Greffier,

Bureau

décédé à Toulouse

Rc 15.5.78

Ric 17.8.78

Ⓢ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Du treize décembre mil neuf cent cinq, à neuf heures du matin

Pardevant nous, Armand Gimat, Conseiller Général, maire, remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat Civil de la commune de Castelsarrasin.

ACTE DE NAISSANCE de Tréher, Auguste Julien Antoine,

né le treize décembre, à deux heures du matin, à Castelsarrasin,

Avenue de Courbieu, fils de Jean Antoine Tréher ouvrier

à l'usine, âgé de trente trois ans et de Jeanne Gouery,

tailleur, âgée de vingt deux ans, mariés, domiciliés de

cette ville

Le sexe de l'enfant a été reconnu Masculin le tout sur la présentation et

réquisition à nous faites par le dit Jean Antoine Tréher, père

En présence des sieurs Jean Séguier, marchand tailleur, âgé

de vingt trois ans et Antoine Andrau, Coiffeur, âgé

de trente neuf ans, non parents, domiciliés de cette ville

Lecture du présent acte a été par nous faite au comparant et aux témoins qui

ont signé.

Tréher
Gimat
Séguier
Andrau

Conclusion

Dans ce type de documents ordinaires que les services des archives locales ou autres, n'ont jamais pris au sérieux j'y ai toujours trouvé de l'émotion car l'inscription d'un enfant à l'école c'est un événement fondateur de sa vie même en cette époque (1912) où l'école était encore anecdotique dans une vie : 6 années seulement pour la très grande majorité et encore avec une fréquentation réduite pour certains. Et entre les lignes de ce document je cherche quelle vision de l'histoire habitait les enfants. Je veux dire l'histoire selon les enfants !

Quand j'ai débuté mon métier d'instituteur l'enseignement de l'histoire s'est transformé plus ou moins en « disciplines d'éveil ». Auparavant il y avait le livre d'histoire qui c'est vrai était conçu pour raconter quelques histoires avec les héros classiques et « nos ancêtres les gaulois ». Gamin, j'aimais beaucoup l'histoire et je dois à l'école cette passion.

Pendant des siècles l'histoire a souvent masqué le fait qu'elle est l'histoire des révolutions. Depuis la fin du XXème siècle elle est devenue l'histoire de révolutions sans révolutions suivant la formule bien connue d'un Sicilien: « tout changer pour que rien ne change ».

Pour les enfants la continuité domine sur les mutations. Les enfants chantent toujours à *la claire fontaine* ! Ou des chansons d'Anne Sylvestre mais c'est pareil.

Les enfants sont toujours les mêmes sauf qu'à présent, il y a les écrans. Une mutation enfin dans leur vie ? Toute la question est là. Même si tous les enfants du monde ne sont pas face aux mêmes drames, ils réagissent comme des enfants mais pour combien de temps ? Il existe un propos fréquent sur le fait qu'il ne faut pas voler aux enfants leur enfance. Et un autre moins fréquent, cher à Paul Ariès, qui pense qu'on vit dans un système qui nous infantilise pour que nous devenions tous des grands enfants, et non des citoyens.

Les gamins de partout et de toujours aiment faire des cabanes mais pour combien de temps encore ? En quoi leur histoire est toujours la même, et en quoi elle devient différente ?

Pour les adultes la question se pose aussi (la vie c'est toujours manger, travailler, dormir etc.) mais les bouleversements du travail accentuent les différences.

Le capitalisme nouveau a compris qu'il pouvait imposer des révolutions sans révolutions (M. Macron en 2017 a lancé sa campagne avec un livre intitulé *Révolution*), le jour où il s'est émancipé de la tradition squattée (et donc immobilisée) par les réactionnaires. Il fallait oser.

J-P Damaggio

La copie du registre (pour les appréciations j'ai résumé)

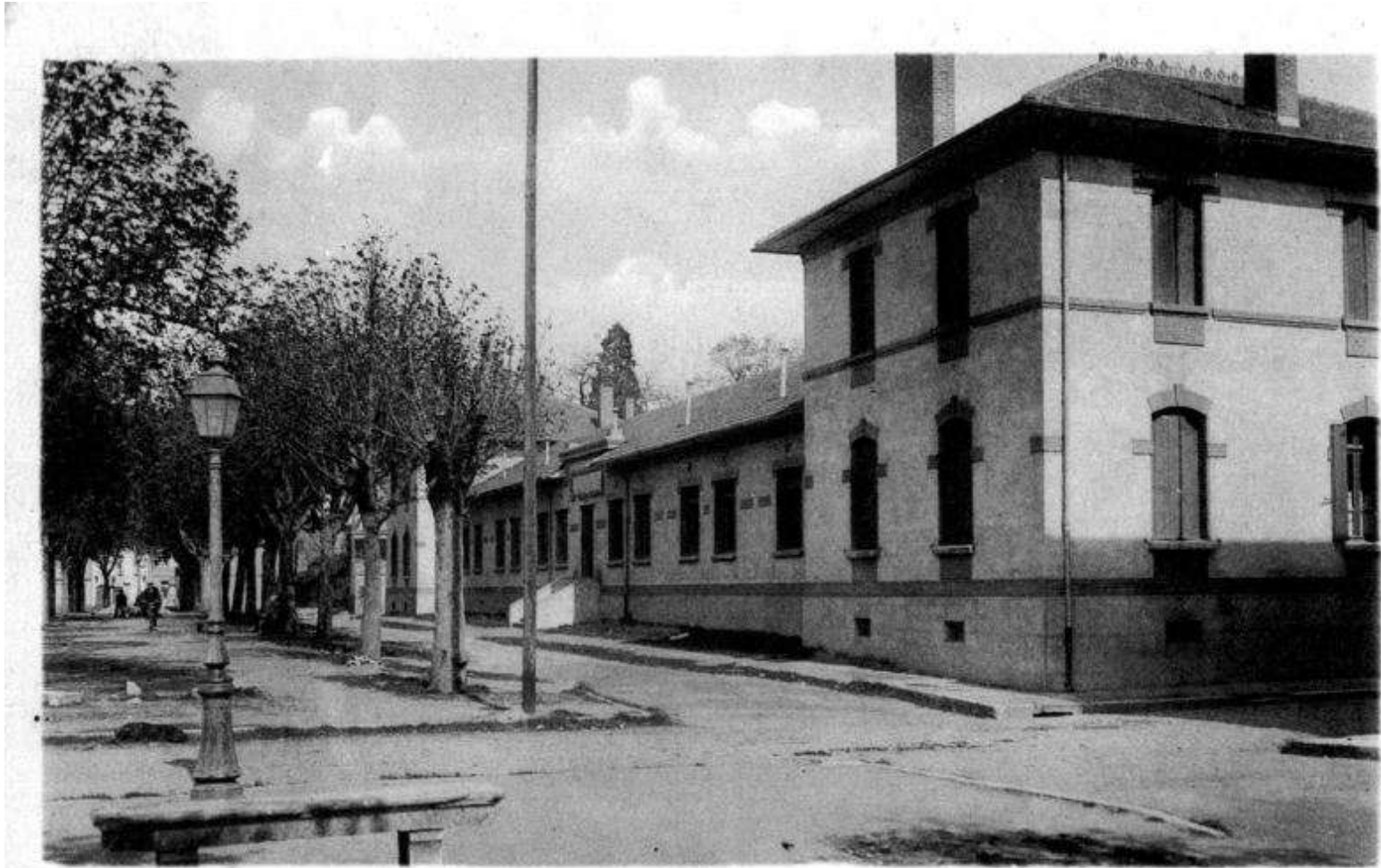
Nom	Prénom parents	naissance	Prof parents	entrée	sortie	appréciation	orientation
Thédié	Louis	1905	Cultivateur	10-1911	07-1913	Bon caractère Intelligent	Quitte la localité
Gardes	Edmond	1904	Cultivateur	01-1911	07-1917	Bon caractère Intelligence médiocre	Travail aux champs
Marty	Charles	1901	Compagnie Midi	01-1907	08-1914	Doux Intelligence moyenne	CEP puis EPS
Marty	Gaston	1903	Idem	02-1911	08-1915	Intelligent mais bavard	CEP puis EPS
Delaux	Marcel	1901	Electricien	02-1911	08-1915		?
Lautard	Jean	1900	Boulangier	02-1911	08-1915		?
Crébessegues	Henri	1905	Ouvrier scierie	04-1911	02-1918	Docile peu doué	Travail usine
Pagès	Guillaume	1905	Cordonnier	04-1911	06-1918	Docile Intelligence moyenne fréquentation irrégulière	Garçon de café
Pagès	Alpinien	1905	Idem	04-1911	06-1918	Conduite irréprochable Intelligence moyenne	Garçon de café
Ganié	Arthur	1905	Ménagère	04-1911	06-1915	Docile Intelligence médiocre	Quitte la localité
Bonnemort	Hugues	1900	Propriétaire	04-1911	10-1912		CEP puis EPS
Valette	Albert	1903	Ouvrier usine à gaz	04-1911	10-1913	Venu école libre sait à peine lire à huit ans	Quitte la localité
Verdier	Jean	1905	Ouvrier usine	04-1911	07-1919	Docile intelligent	CEP Apprenti mécanicien
Molinié	François	1904	Maçon	08-1911	07-1915	Doux intelligence médiocre	Travail aux champs
1911-1912							
Onésine	Edouard	1905	Maçon	08-1911	07-1918	Doux intelligence médiocre	Cuisinier
Bec	André	1906	Jardinier	08-1911	07-1920	Docile caractère réfléchi	CEP Travail aux champs
Thédié	Gaston	1905	Charretier	08-1911	04-1919	Doux intelligence passable	charretier
Verdier	Roméo	1899	Propriétaire	08-1911	08-1913	Docile mais peu intelligent	CEP Travail aux champs
Combret	André	1905	Domestique	08-1911	08-1918	Bon caractère intelligencelourde	Travail aux champs
Dupuy	Pierre	1905	cultivateur	08-1911	10-1915	Chez les frères	
Miramont	André	1905	cultivateur	08-1911	01-1917	Docile Intelligent	Travail aux champs
Préhe	Auguste	1905	Ouvrier usine	08-1911	07_1917	Bon élève doux Intelligent	CEP puis EPS
Boscredon	Albert	1905	Chez son oncle	08-1911	08-1918	Docile Intelligence lourde	Travail aux champs

Barry	François	1905	Brassier	08-1911	06-1915	Doux peu doué	Quitte la localité
Tabarly	Marcel	1905	Usine Langlade	08-1911	06-1913	Doux mais actif	Quitte la localité
Lescout	Jean	1905	Représentant	08-1911	07-1919	Docile mais paresseux	CEP puis EPS
Verdier	Robert	1905		08-1911	06-1917	Doux Intelligent	scierie
Mauret	Isidore	1902	cultivateur	08-1905	06-1916	Bon caractère Intelligence lourde	Travail aux champs
Mauret	Edouard	1904	cultivateur	08-1905	07-1916	Docile appliqué peu doué	Travail aux champs
Pradines	André	1904	cultivateur	08-1911	02-1917	Docile Intelligence médiocre	Travail aux champs
Labat	Lucien	1904	Artiste lyrique	01-1912	02-1917		?
Marrou	Jean-marie	1900	Cultivateur	01-1912	02-1917	Docile peu doué	Quitte la localité
Marrou	Pierre	1901	Cultivateur	01-1912	02-1917	Docile peu doué	Quitte la localité
Rouyre	René	1904	Brigadier des haras	03-1912	02-1916		?
Meillou	Rémy	1902	Propriétaire	04-1912	08-1915	Intelligence bonne appliqué	CEP puis EPS
Meillou	Adrien	1905	Propriétaire	04-1912	05-1918	Difficile Intelligence médiocre	Travail aux champs
Vital	Henri	1906	Sabotier	04-1912	04-1916		Chez les frères
Capeta	Prosper	1905	Propriétaire	04-1912	07-1915	Docile Intelligent	Quitte la localité Limoges
Peschontal	Paul	1906	Facteur	04-1912	08-1918	Intelligence au dessus de la moyenne	CEPQuitte la localité Paris
Bernhier	Alfred	1906	Cultivateur	04-1912	08-1919	Intelligence bonne nerveux	Apprenti mécanicien
Reveiller	François	1912	Marchand forain	04-1912			?
Sarriel	Jean	1912	Mécanicien	23-1912	08-1920	Intelligence lente Docile il n devait pas obtenir le CEP et l'obtient	CEP Travail aux champs
Filié	Bernard	1912	Ouvrier à l'usine	05-1912	04-1918	Bon caractère peu de moyens	Travail aux champs
Bout	Antonin	1912	Maréchal des logis	05-1912	07-1917	Turbulent Intelligent	CEP puis EPS
Somoès	Jean-Pierre	1912	Cultivateur	06-1912	07-1916	Bon caractère	Travail aux champs
Jouy	Paul	1912	Journalier	06-1912	07-1920	Doux Intelligence peu vive	Apprenti boulanger
1912-1913							
Delgril	François	1912	Cultivateur	09-1912	10-1912		?
Guillaum	Veuve	1912	Sans profession	09-1912	03-1918	Doux Intelligence médiocere	Travail aux champs
Vincent	Joseph	1912	Sergent major	09-1912	08-1914	Bon petit élève	Quitte la localité
Lalanne	Henri	1912	Sergent major	09-1912	08-1914	Bon petit élève	Quitte la localité

Sanchet	Albert	1904	Régisseur épargne	08-1912	03-1918	Bon caractère	Quitte la localité Montauban
Ferveire	Charles	1906	Garde-champêtre	08-1912	06-1920	Sérieux et appliqué	CEP puis EPS
Rey	Antoine	1906	Epicier	08-1912	08-1917	Doux Intelligent	CEP puis EPS
Ferradou	Bernard	1906	Boulangier	08-1912	08-1920	Intelligence vive	CEP apprenti mécanicien
Saint-Romas	Guillaume	1906	Cultivateur	08-1912	08-1918	Brutal indiscipliné	Travail aux champs
Capgras	Louis	1906	Coiffeur	08-1912	08-1919	Docile appliqué beaucoup d'amour propre	CEP puis EPS
Bourthoumieu	François	1906	Gendarme	08-1912	08-1919	Intelligent nerveux étourdi	CEP puis EPS Beaumont
Barthié	Veuve	1906	Compagnie du midi	08-1912	08-1919		?
Jaubart dit Fernand	Bertrand	1906	Ouvrier usine	08-1912	08-1919	Querelleur Intelligence faible Peu de goût pour l'école	Apprenti pâtissier
Magné	Henri	1904		08-1912	04-1913	Intelligence vive fréquentation irrégulière	Quitte la localité Paris
Amardel	Louis	1906	Boulangier	08-1912	05-1917	Venu école libre docile	apprenti mécanicien
Pécal	Guillaume	1906	Ouvrier usine	08-1912	08-1922	Excellent caractère Intelligence faible	CEP Travail aux champs
Dumoulin	Philippe	1905	Ouvrier usine	08-1912	08-1919	Sournois docile Intelligence bonne	CEP scierie
Vaichère	Léopold	1906	Percepteur	08-1912	08-1915	Doux Intelligence appliqué	CEP puis EPS
Séguéla	Jean	1906	Marchand tailleur	08-1912	08-1919	Un peu renfermé Intelligence assez bonne	Apprenti pâtissier
Dizel	Cyprien	1906	Cultivateur	08-1912	08-1918	fréquentation irrégulière	Travail aux champs
Richard	Antoine	1907	Ouvrier usine	01-1913	09-1913	Doux Intelligence assez vive	?
Richard	Raymond	1905	Ouvrier usine	01-1913	09-1913	Intelligence moyenne caractère difficile	?
Dabiu	Jules	1906	Mécanicien	01-1913	06-1916	Docile et appliqué	Quitte la localité Paris
Rouchy	Etienne	1903	Ouvrier boulanger	01-1913	09-1915	Venu du privé docile	Quitte la localité
Francal	Auguste	1907	Adjudant	02-1913	08-1914	Bon petit élève	Quitte la localité
Mauruc	Gauillaume	1907	cultivateur	02-1913	06-1915	Doux Intelligence vive	Quitte la localité
Quercy	Pierre	1907	Ouvrier usine	03-1913	08-1922	Bon caractère Intelligence lourde	Travail aux champs

Caucal	Pupille	1907	Employé château d'eau	03-1913	08-1919	Intelligence médiocre caractère peu ouvert	Travaille chez son tuteur
Rondel	Marcellin	1906	Cultivateur employé gare	02-1913	08-1917	Docile doué	Quitte la localité
Feyt	Guillaume	1906	Mécanicien	04-1913	08-1919	Doux Intelligence peu vive	CEP Ecole pratique Agen
Delmas	Georges	1907	Cultivateur	04-1913	08-1919	Doux timide Intelligence bonne	Travail aux champs
Maisonneuve	Victorine	1907	Employé gaz	04-1913	09-1913	Doux Intelligence appliqué	Quitte la localité
Bordes	Etienne	1902	Cultivateur	05-1913	01-1914	Caractère difficile travaille peu	Quitte la localité Moissac
Pujade	Joseph	1907	Restaurateur	05-1913	09-1914	Bon petit élève	Quitte la localité St Nicolas
Vaissié	Paul	1904	gendarme	05-1913	08-1916		CEP puis EPS
1913-1914							
Dupuy	Alfred	1907	Cultivateur	09-1913	10-1916	Docile Intelligence lourde	CEP Travail aux champs
Verdier	Pierre	1908	Ouvrier usine	09-1913	05-1922	Doux du goût pour l'école	Travail mère pâtissière
Albert	Assistance	1905	Ouvrier usine	09-1913	06-1918	Docile Intelligence faible	Travail aux champs
Barrié	Alfred	1907	Ouvrier usine	09-1913	10-1920	Doux Intelligence vive	CEP EPS
Molinié	Auguste	1907	Charpentier	09-1913	08-1921	Doux Intelligence peu ouverte	Apprenti charpentier
Ybres	Jacques	1907	Boulangier	09-1913	07-1922	Caractère excellent peu doué	Apprenti boulanger
Delbouys	Etienne	1902	Journalier	10-1913	08-1915	Sérieux et intelligent	CEP garçon pharmacien
Saillard	Cahrels	1906	Serrurier	10-1913	08-1920	Doux bonne Intelligence	CEP Ecole pratique Agen
Piquemal	François	1907	Marinier	10-1913	08-1920	Docile bonne Intelligence	CEP puis EPS
Piquemal	françois	1908	Marinier	10-1913	08-1921	Intelligence lourde	journalier
Vital	Géraud	1907	Métallurgiste	10-1913	04-1916		Chez les frères
Bély	Antoinette	1907	Journalier	10-1913	02-1918	Docile	Travail aux champs
Verdier	Louis	1907	Contre-maître usine	10-1913	08-1921	Indiscipliné même les parents ne le contrôlent pas	Apprenti mécanicien
Moulis	Jean	1907	Homme d'équipe	10-1913	07-1915	Docile Intelligence moyenne fréquentation irrégulière	Quitte la localité
Avignon	Paul	1907	Ouvrier usine	10-1913	05-1921	Doux Intelligence lourde	Apprenti bourrelier
Paysot	Jean-pierre	1904	Cultivateur	10-1913	06-1916	Indiscipliné Intelligence médiocre	Travail aux champs
Soulam	Assistance	1906	Cordonnier	10-1913	04-1919	Sournois Intelligence bonne	Travail aux champs
Loubeyres	Antoine	1907	Ouvrier usine	10-1913	01-1920	Excellent caractère sans surveillance des parents	

Delfour	Antoine	1907	Charcutier	10-1913	10-1920	Neveux Intelligence appliqué	CEP puis EPS
Monbouyran	Joseph	1907	Ouvrier boulanger	10-1913	03-1920	Docile Intelligence vive fréquentation irrégulière	Apprenti coiffeur
Barry	Eugénie	1903	Journalière hôtel europe	10-1913	08-1914	Doux Intelligence médiocre	Quitte localité Montauban
Dayris	Pierre	1907	Ouvrier moulin	10-1913	08-1917	fréquentation irrégulière	Apprenti boulanger
Rondel	Marcellin	1903	Employé gare	02-1914	08-1917	Docile et appliqué en retard	Quitte la localité
Moura	François	1908	Brigadier eux et forêts	02-1914	08-1921	Intelligence ordinaire docile	CEP Quitte la localité
Séguy	Jean	1904	Restaurateur	03-1914	07_1914	Venu de l'école privée	Quitte la localité Moissac
Bonnevie	Bernard	1908	Cultivateur	05-1914	08-1918	Docile pas de surveillance des parents	Noyé dans le canal
Quercy	Marie- Antoinette	1907	Tailleur en robes	05-1914	08-1922	Doux et appliqué n'ose pas affronter l'examen du CEP	Apprenti coiffeur
Pellet	Léon	1908	Carrossier	05-1914	07-1917	Bon petit élève à tout point de vue	Quitte la localité Paris
Brun	Léon	1908	Sous-officier 11 ^{ème} ligne	05-1914	03-1919	Violent Intelligence appliqué	CEP Quitte la localité
Barthélémy	Guillaume	1908	Ouvrier usine	05-1914	02-1921	Bon caractère Intelligence vive	Travail aux champs
Michel	Paul	1907	Ajusteur mécanicien	05-1914	07-1914	Docile Intelligence vive	Quitte la localité
Fontanié	Jean	1908	charretier	05-1914	08-1921	Un peu sournois bonne Intelligence goût pour le travail	CEP paveur
Besombes	David	1908	Cultivateur	05-1914	08-1922	Doux et appliqué Intelligence moyenne doit beaucoup travailler	CEP puis EPS
Feyt	Guillaume	1908	Mécanicien	05-1914	04-1915	Excellent caractère Intelligence passable pas assez goût pour le travail à l'école	CEP puis EPS
Déluc	Justin	1900	Ouvrier usine	05-1914	04-1915	fréquentation irrégulière	?
Déluc	Justin	1904	Ouvrier usine	05-1914	08-1914	Intelligence médiocre fréquentation irrégulière	?
Le Berre	Catherine	1905	Sans profession	06-1914	08-1915	Docile intelligent appliqué	Quitte la localité



Castelsarrasin — Boulevard du 24 Février - Ecole Communale des Garçons

Sources : Registres municipaux aux archives de Castelsarrasin et le livre de l'ASPC, *Le Couvent des sœurs de la compassion*, Jacques Pereto et Bernard Ouardes. Je note en passant que l'église catholique récupèrera le couvent avant que l'école des garçons ne soit construite !